

pas d'avertir qu'il fait cette addition, il prend encore deux autres précautions pour que personne ne puisse s'y tromper, et confondre son travail avec celui de sa mère.

1° Quoiqu'il l'intercale dans le volume, après la X^e Instruction sur les Commandements de Dieu, il lui donne le titre de SUPPLÉMENT, au lieu de mettre XI^e Instruction.

2° Par une bizarrerie dont nous ne nous rappelons pas avoir jamais vu d'exemple, et qui montre combien il tenait à donner pure et intégrè l'œuvre de sa mère, il suspend la pagination, et il se contente de marquer par des astérisques les pages qui contiennent son supplément, lequel est ainsi présenté en quelque sorte comme un hors-d'œuvre et un travail à part.

Nous avons cru devoir retrancher cette addition de Claude Martin, et donner uniquement l'œuvre de la vénérable Mère.

L'édition de 1684 porte les approbations de trois docteurs de la Sorbonne, dont un grand-vicaire de l'archevêque de Tours, qui s'exprime de la manière suivante :
« Comme la Mère Marie de l'Incarnation a entièrement
» fondé cet ouvrage sur l'Écriture sainte; que les prin-
» cipes qu'elle avance et les conséquences qu'elle tire sont
» autant de ruisseaux sacrés qui coulent de cette source
» divine, je n'y ai rien lu qui ne soit conforme à la foi et
» aux bonnes mœurs. »

Les autres font une déclaration semblable, et l'un des deux ajoute :

« De plus, j'ai vu que, dans cet ouvrage, les vérités
» chrétiennes sont expliquées d'une manière si claire et si
» familière, quoique avec bien de la solidité et de l'érudi-
» tion, que l'on doit espérer qu'il sera très-avantageux